

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D200924-04

L'an deux mille vingt, le 24 septembre, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2020

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Alain TERRAIL (procuration à Carole de JOUX)

Secrétaire de séance : Laetitia CHALLANCIN, assistée de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Affaires sociales – Composition du Centre communal d'action sociale

Vu le Code de l'action sociale et des familles notamment ses articles R123-7 et suivants

Considérant que le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8). La moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal (l'autre moitié est nommée par le maire) au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 12 le nombre des membres élus du conseil d'administration.

Se déclarent candidats à la représentation de la commune au sein du CCAS : Isabelle VATANT, Danielle JOLLAND, Catherine RISSOAN, Bernard CROZAT, Sébastien CARRE, Christine FIGUET et Amélie RAVEL.

Aucun conseiller ne s'y opposant, il est ensuite procédé à l'élection des représentants de la Commune au Conseil d'administration du CCAS à main levée. Chacun-e ayant recueilli 23 voix, sont élus membres du conseil d'administration du CCAS : Isabelle VATANT, Danielle JOLLAND, Catherine RISSOAN, Bernard CROZAT, Sébastien CARRE, Christine FIGUET et Amélie RAVEL.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	1
Conseillers-ères représenté-e-s	22
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 25 septembre 2020

Le maire, Olivier ROCHAS